

COMMUNE DE DOHEM

Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le

ID : 062-216202713-20260602-DEL2026\_27-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 2 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de juin à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 22 mai 2026

**Étaient présents :** David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Philippe CARLIER, Joseph CARLIER, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Noémie DELATTRE, Justine HILMOINE, Leslie FOUACHE, Emilie HUGOT, Jacky FACON, Fabienne DILLY,

**Absents excusés :** Doriane DELHEZ procuration donnée à Dorothée ANNEBICQUE, Frédéric LELEU

**Secrétaire de séance :** Noémie DELATTRE

**Assistait également :** Angélique BROUSSART

En exercice : 15    Présents : 14    Absents : 1    Procuration : 1

Pour : 14 dont 1 par procuration    Contre : 0    Abstention : 0

**Délibération n° 27/2026 :** subvention aux associations

Vu le Code des collectivités territoriales,

Après délibération, le conseil décide d'attribuer les montants suivants :

- Amicale club du 3<sup>e</sup> âge : 500€
- Amicale des donateurs de sang : 150€
- Association AC-PG : 140€
- Club gym détente : 200€
- Comité des fêtes : 2 155€
- Union musicale : 5 000€
- CCAS : 550€
- ASSAD : 100€
- 

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026. Monsieur le Maire est autorisé à procéder au versement de ces subventions.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits

Copie transmise à la sous-préfecture pour avis.

Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt

en Sous-préfecture de Saint Omer le 03/06/2026

et publication le 05/06/2026

Dohem, le 02/06/2026

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

David DAMBRUNE

Le secrétaire de séance



*Delattre*



Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le



ID : 062-216202713-20260602-DEL2026\_27-DE